PROJET D'ETABLISSEMENT ACTUALISATION 2023

Lycée professionnel Hélène Boucher - Tremblay en France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dans le cadre de l'autonomie reconnue aux établissements scolaires, le projet d'établissement exprime et met en cohérence les choix pédagogiques et éducatifs de la communauté éducative. Il doit s'inscrire aussi dans les orientations, les objectifs et les programmes académiques et nationaux.

Ce document qui est l'actualisation du dernier projet d'établissement est donc le fruit de la réflexion des équipes pédagogiques et éducatives du lycée selon une organisation s'appuyant sur une démarche participative.

Deux temps de travail ont été consacrés pour actualiser les objectifs relatifs aux axes prioritaires suivants

Axe I : Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission la réussite et l'ambition des élèves.

Axe II : Un lycée soucieux de l'accueil des personnels et de la prise en charge pédagogique et éducative de ses élèves

Axe III : Le lycée, lieu d'apprentissage de la citoyenneté qui favorise l'accès à la culture et à l'expression personnelle pour tous dans le respect de soi et des autres

Axe IV : Un lycée ouvert sur son environnement et soucieux de développer coopérations et partenariats

Le bilan du projet d'Etablissement 2017/2022 met en avant une communauté scolaire impliquée dans l'atteinte des objectifs et mobilisée pour la réussite des élèves.

Le projet proposé ci-dessous vise à conforter le travail effectué, tout en réactualisant certains thèmes qui restent prégnants au regard des caractéristiques de l'établissement.

La proviseure adjointe, la DDFPT, des professeurs volontaires, nos conseillers principaux d'éducation ont animé la réflexion autour d'un axe en particulier et ont collecté à la fois les projets existants et les propositions des collègues.

Mesdames Aissa, Fathallah, Ichou, Mahrazi, Nelli, Piot, Tissanié, Messieurs Bargués, Clerc, Hendaq, Ould-Ahmed et Schaub sont nos collègues qu'il faut remercier pour leur investissement à la rédaction de ce projet.

Ce projet d'établissement fera l'objet d'une présentation au prochain conseil d'administration.

Celui-ci se veut fédérateur, au service des élèves, de leur bien-être au lycée et de leur réussite dans leur parcours scolaire et leur projet d'orientation.

Il a pour objectifs de donner de la cohérence dans les actions pédagogiques et éducatives, de s'inscrire dans la continuité de l'histoire du lycée et de se tourner résolument vers l'avenir.

Le Proviseur
Bernard LEYMARIE

AXES PRIORITAIRES PROJET

- **Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission la réussite et l'ambition des élèves.**
- **Un lycée soucieux de l'accueil des personnels et de la prise en charge pédagogique et éducative de ses élèves.**
- **Le lycée, lieu d'apprentissage de la citoyenneté qui favorise l'accès à la culture et à l'expression personnelle pour tous dans le respect de soi et des autres**
- **Un lycée ouvert sur son environnement et soucieux de développer coopérations et partenariats**

Article L111-1 du CODE DE L'EDUCATION Modifié par LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 27

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique, territoriale et sociale. Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé. L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission la réussite et l'ambition des élèves.

Eléments d'évaluation

Le groupe de travail a commencé par lister les principales problématiques rencontrées chez nos élèves :
- Importance des lacunes en français (production d'écrits, analyse de documents, capacités orales),
- Difficultés multiples en mathématiques,
- Faiblesses en langues vivantes étrangères (utilité mal perçue, difficultés à se projeter),
- Troubles du comportement,
- Manque de motivation et de sens, « non vouloir » de certains,
- Insuffisance du travail personnel,
- Implication décevante de certains dans les PFMP,
- Absentéisme impactant fortement la réussite.

L'équipe des enseignants, la Direction et la vie scolaire, conscientes de l'importance de ces difficultés, sont décidées à mettre en œuvre tous les moyens pédagogiques pour favoriser la confiance et la réussite des élèves. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur ***l'entraînement aux épreuves****, et ce bien au-delà de la seule semaine des examens blancs.* ***La concertation dans les équipes pédagogiques doit être fréquente*** *pour mieux cibler les aides à mettre en place. La confiance étant une condition importante du succès, il s'agit aussi de réfléchir à mieux* ***valoriser nos élèves****. Une attention particulière et des dispositifs adaptés devront être mis en place pour aider les jeunes décrocheurs à réussir leur retour dans la formation. Il importe aussi de favoriser* ***l'autonomie des élèves.***

Les PFMP sont des temps stratégiques *de la formation professionnelle : une réflexion particulière doit s'assurer qu'elles sont bien appropriées par les élèves et qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions.* ***La communication orale apparaît fondamentale pour s'insérer professionnellem****ent et il est nécessaire qu'elle fasse l'objet d'un travail régulier.* ***Le numérique s'avère à la fois une dimension fondamentale*** *du monde professionnel actuel et un outil intéressant pour appuyer de nombreuses stratégies pédagogiques. L'information est particulièrement stratégique dans la société actuelle ; notre établissement gagnera à être davantage visible sur les réseaux de communication.*

Enfin, il importe de donner davantage de perspective à nos élèves. ***Une réflexion particulière s'impose sur les questions d'orientation.*** *L'essentiel est d'aider les jeunes à donner du sens à leurs études.*

OBJECTIFS

FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES ET VALORISER L'EFFORT ET L'ENGAGEMENT

Préparer les élèves aux attentes des examens et aux modalités des épreuves.

- Faire de la semaine **des examens blancs** un vrai temps de mise en situation et d'évaluation des acquis des élèves (mois d'avril) ;
- Organiser aux alentours du **mois de janvier des créneaux de DST** type examen sur toutes les matières sanctionnées en ponctuel au baccalauréat ou au brevet : en terminales, en troisième mais aussi en première (apprentissage de la gestion du temps, prise de conscience des exigences de l'examen) ;
- Organiser **des temps de révision et d'entraînement avant les examens blancs** sur des points de méthodologie précis où des fragilités sont observées chez les élèves (sur demande des élèves ou constat des enseignants) ;
- Engager par équipe pédagogique des **moments de réflexion suite aux épreuves type bac** (état des lieux, politique pédagogique) ; Renforcer le travail commun sur les progressions et les évaluations.

- Préparer régulièrement les élèves aux épreuves orales et aux diverses pratiques orales : retours de PFMP, exposés en histoire-géographie, jeux de rôle, recherche de PFMP ;
- Organiser des « oraux » face à des interlocuteurs moins connus ou étrangers à l'établissement (professionnels invités par exemple).

Développer l'usage du numérique au service de la pédagogie

- Mettre en place des temps de partage et de formation des enseignants à l'utilisation des outils numériques ;
- Continuer le travail avec la région pour améliorer le fonctionnement du réseau pédagogique trop souvent défectueux ;
- **Développer l'utilisation de l'ENT (professeurs et élèves)** ;
- **Promouvoir au sein de toutes les disciplines l'intégration des techniques usuelles de l'information et de la communication dans les pratiques de l'enseignement ;**
- Utiliser et faire utiliser le plus souvent possible les PC pour que les élèves soient familiarisés avec cet outil. Leur donner de bonnes habitudes afin que les PC soient en bon état tout au long de la scolarité au lycée ;
- Familiariser les élèves aux procédures prévues face aux problèmes sur leur PC (site dédié de la Région, hotline) ;
- Effectuer un sondage en début d'année pour connaître les attentes spécifiques de chaque collègue concernant le numérique afin de déterminer les formations à mettre en place en priorité (Pronote, ENT, PIX…) ;
- Mutualiser les connaissances (par exemple après une formation intéressante découverte par un collègue) ;

Mettre en place des espaces de travail au sein du lycée qui favorisent le travail personnel et l'autonomie

- Aménager un espace de travail autonome pour exercer les élèves à apprendre hors de la classe ;
- La salle 1.66 est proposée en usage mixte professeurs / élèves ;
- Recruter un assistant pédagogique pour accompagner les élèves dans leur travail personnel et encadrer l'espace de travail ;
- Favoriser des temps de réflexion et d'échanges de pratiques sur comment encourager le travail personnel et l'autonomie des élèves.

Privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite

- **Encourager les enseignants à des pratiques d'évaluation positive des élèves en évaluant par compétence ;**
- Systématiser les possibilités de rattrapage.

Engager une réflexion sur les moyens de valoriser l'élève et/ou le groupe classe au sein de l'établissement sur l'ensemble des cours

- Promouvoir un affichage valorisant sur l'écran dans le hall : projets et sorties des classes, les élèves présents aux CA, les adhérents de la MDL ;
- Contacter les familles (ou représentants légaux) pour les élèves qui travaillent sérieusement et sont présents pour les féliciter (ne pas attendre la remise des bulletins) ;
- Valoriser l'attitude et les efforts fournis au conseil de la classe : ''Lettre d'excellence'' ;

- Organiser une cérémonie de remise des diplômes et de récompenses (voir avec la mairie pour l'obtention de places de cinéma) pour les élèves les plus méritants ;
- Envisager l'organisation d'une fête des talents.

PRENDRE EN COMPTE L'HETEROGENEITE ET ACCOMPAGNER LES ELEVES EN DIFFICULTE

Mettre en place du soutien

- **Aider les élèves non francophones** d'origine : dispositif FLE ;
- Mettre en place un tutorat par des adultes volontaires d'élèves en difficulté mais motivés ;
- **Organiser également un tutorat entre élèves** (repérés lors des entretiens de début d'année, par exemple des élèves de terminales avec des jeunes de seconde / première) ;
- Aménager les emplois du temps de certains élèves qui en ont besoin ;
- Systématiser un temps d'information à destination des équipes sur la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Proposer un rattrapage systématique pour les élèves qui ont décroché et qui reviennent ;
- Organiser un dispositif en fin de journée pour accueillir des petits groupes d'élèves sur une thématique particulière (« devoirs faits », révisions) ;
- **Poursuivre le travail d'exploitation des tests de seconde** : composition de sous-groupes selon les difficultés rencontrées, réflexion collective entre enseignants sur les stratégies de remédiation.

Favoriser le travail en équipe interdisciplinaire

- Encourager les partages de bonnes pratiques en matière de chef-d'œuvre, de co-intervention afin de consolider ces nouvelles modalités issues de la TVP.
- **Renforcer les actions interdisciplinaires sur la maîtrise de la langue française** (*Travail en particulier sur des points de langage, production d'écrits, lecture, explications et compréhension des consignes) ;*
- Définir le contenu de l'AP et les compétences transversales à travailler à partir des difficultés récurrentes observées chez nos élèves*, (en particulier la maîtrise de la langue, la méthodologie, la maîtrise des codes…).*

SOUTENIR L'AMBITION EN ACCOMPAGNANT AU MIEUX NOS ELEVES DANS LEUR CHOIX D'ORIENTATION ET DE POURSUITE D'ETUDES

Se réapproprier la procédure « Pass-Pro » -

- Prendre en compte prioritairement l'avis de l'établissement d'accueil ;
- Multiplier les mini-stages d'élèves de troisième au sein de nos bac pro et de jeunes de quatrième dans notre troisième prépa-métiers ;
- Ajouter un entretien individuel avec l'élève à l'issu du mini-stage ;
- Faire un retour à l'établissement d'origine sur l'élève ;
- Tourner et mettre en ligne des courtes vidéos de promotion sur nos filières ;
- Assurer une présence sur les réseaux sociaux expliquant nos filières (contenus, débouchés, attentes spécifiques) afin que les futurs élèves puissent choisir leur orientation en connaissance de cause ;
- Elaborer un questionnaire avec les enseignants du collège pour aider les élèves à mieux s'orienter

Mieux accompagner nos élèves dans leur choix d'orientation

- Généraliser à toutes les classes les entretiens d'orientation personnalisés en première ;
- Effectuer un bilan de l'orientation en fin d'année de terminale et se constituer ainsi des indicateurs de suivi ;
- Prendre appui sur nos anciens élèves ayant un parcours professionnel intéressant et favoriser les rencontres avec nos élèves actuels lors des journées porte ouverte ;
- **Poursuivre notre collaboration avec l'association TELEMAQUE** et **intensifier le mentorat** au bénéfice de nos élèves afin de les accompagner dans leur parcours scolaire et leur choix d'orientation.

Etendre la Cordée de la Réussite

- Se rapprocher des établissements de Livry-Gargan ou Chelles pour essayer d'étendre le dispositif au bac pro ASSP ;
- Se rapprocher du Lycée Léonard de Vinci de Tremblay-en-France concernant notre filière Transport/Logistique.
- Susciter l'ambition de poursuite d'études.

Développer le choix de l'alternance

- Mettre en lien les élèves avec les entreprises partenaires de l'établissement et l'association ''Entreprendre à Tremblay'' ;
- Se rapprocher aussi de la mission locale de Tremblay pour l'organisation de stages.

Parcours Avenir

- Mettre en place un dispositif permettant à chaque élève la construction de son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (de la seconde à la Terminale, tout au long du cycle bac pro) ;
- Proposer rapidement un conseil de réorientation aux élèves repérés trop en difficulté ou en décalage par rapport à la filière ;
- Mieux partager entre enseignants les ressources sur l'orientation (Netboard par exemple).
- Mettre en œuvre les modules « Insertion professionnelle » ou « Poursuites d'études » dans la perspective du parcours post baccalauréat.

Favoriser les occasions de rencontre avec les professionnels

- Multiplier dès la classe de première les rencontres avec des professionnels dans toutes nos filières.

Les indicateurs de réussite :

- Evolution des élèves entre les DST « type examen » en janvier et les examens blancs en avril : résultats, diagnostics des professeurs et auto-évaluation des élèves ; Taux de réussite aux examens ;
- Suivi par des professeurs volontaires de l'état d'avancée des équipes sur les décisions prioritaires de cet axe 1. Un état des lieux sera partagé à chaque semestre ;
- Baisse du nombre de signalements de problèmes informatiques sur SESAM ;
- Recrutement effectif d'un assistant pédagogique ;
- Lettres d'excellence remises aux parents, cérémonies de remise des diplômes et des récompenses effectivement organisées ;
- Baisse du nombre d'élèves décrocheurs ;
- Bilan de l'accompagnement personnalisé ;
- Evolution des poursuites d'étude ; et taux d'insertion professionnelle.

➢ Un lycée soucieux de l'accueil des personnels et de la prise en charge pédagogique et éducative de ses élèves

Eléments d'évaluation

Les différents groupes de travail ont davantage mis l'accent sur les points à améliorer, plutôt que sur les points forts de l'établissement. Notre axe se définit en plusieurs objectifs, mais il est à mettre en lien avec le climat scolaire de l'établissement, et le sentiment d'appartenance ressenti par les différents membres de la communauté éducative.

En ce qui concerne le suivi des élèves au quotidien, l'ensemble des personnels constatent un grand taux d'absentéisme chez nos élèves, et donc une difficulté à lutter contre le décrochage scolaire. Et ce, malgré les informations aux parents (via l'envoi de SMS) qui est systématisé pour tous les niveaux.
Les collègues regrettent qu'il n'existe pas, ou peu de protocole, en ce qui concerne le suivi des PFMP, les exclusions à l'interne, à l'externe, le tutorat.
Pour ce qui est de la dynamique de l'établissement qui permet d'améliorer la cohésion des équipes, l'ensemble des personnels s'accorde à dire que le lycée Hélène Boucher est un lieu propre, bien entretenu par les agents. La communication globale concernant les sanctions et les différents évènements via le bouche à oreilles est appréciée. Mais il manque encore de la visibilité concernant les référents d'actions (laïcité, décrochage, culture, etc…). Un affichage plus complet en salle des professeurs, couplé à un trombinoscope des personnels permettrait une meilleure communication.
Avec pour but d'améliorer également la cohésion entre les personnels en créant une amicale, qui se chargerait d'accueillir les nouveaux personnels. Cela permettrait plus facilement d'harmoniser les pratiques entre enseignants et par ricochet d'améliorer le respect du règlement intérieur.
Pour ce qui est de développer une attention particulière à l'accueil des élèves à la communication avec les familles, les professeurs sont attachés à la mise en place d'entretiens individuels en début d'année scolaire pour faire un bilan avec les nouveaux et anciens élèves, mais il souhaiterait davantage pouvoir investir les semaines d'intégration.
La communication du lycée envers le district est également à revoir selon la majorité des collègues en améliorant l'organisation des mini-stages (livret d'accueil), et en renforçant la liaison collège – lycée (flyers, présentation des filières et attendus).
Les premiers mois des nouveaux entrants pourraient également être l'occasion de créer plus de lien avec les parents, en les sensibilisant à l'utilisation de Pronote, à l'importance des stages (exposé des élèves sur les tâches réalisées), et en leur proposant des séquences pédagogiques selon les différentes filières.
Voici le bilan qu'on fait les différents groupes de travail sur l'axe qu'était le nôtre.

OBJECTIFS

LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET L'ABSENTEISME ET METTRE EN PLACE EN INTERNE DES ACTIONS SPECIFIQUES EN DIRECTION DES ELEVES QUI DECROCHENT.

- Créer un protocole d'accueil pour les élèves décrocheurs
- EDT aménagé pour les élèves de retour après de longues absences (1-2 mois)
- Réception de l'élève avant retour en classe
- « Sas de remédiation » pour comprendre l'absence
- Tutorat pour les élèves décrocheurs (avec une adulte ou un élève)
- Mise en place de commissions absentéisme à chaque période
- Mise en place d'un protocole quand un élève se confie (vers qui l'orienter).

AMELIORER LE SUIVI DES ELEVES AU QUOTIDIEN

- Améliorer la communication entre équipes (vie scolaire, professeurs, psy-en ...)
- Avoir une meilleure connaissance des différents rôles au sein de l'équipe médico-sociale.
- Porter le projet d'une école promotrice de santé.
  - Prendre en compte les émotions et l'estime de soi.
  - Favoriser la mise en œuvre des compétences psychosociales.

ASSURER UN SUIVI RIGOUREUX DES ELEVES AVANT ET PENDANT LEUR PFMP.

- L'élève contacte le professeur référent pour lui confirmer les coordonnées exactes de l'entreprise/tuteur
- Mise en place d'un protocole sur qui fait quoi (Avant/Pendant/Après) la PFMP
- Systématiser la prise en charge des élèves sans stage par leurs référents et les enseignants de la class.

CREER DES CONDITIONS D'ACCUEIL AGEABLES ET RASSURANTES POUR LES ELEVES ENTRANT EN SECONDE.

- Mise en place de cours d'accompagnement personnalisé sur les connaissances fondamentales
- Faire connaître les cours de FLE pour toucher un public plus large
- Améliorer la communication autour des JPO
- Renforcer la liaison collèges/lycée
- Création d'un livret d'accueil pour les mini-stages
- Développer la semaine d'intégration (activité de cohésion)
- Mise en place d'un tutorat seconde/terminale.

AMELIORER l'ACCUEIL DERS NOUVEAUX PERSONNELS ET LA COHESION DES EQUIPES

- Création d'un trombinoscope personnel
- Indication de la matière sur les casiers des enseignants (+ référent action, etc…)
- Faire visiter l'établissement aux nouveaux personnels par un groupe de collègues
- Généraliser les temps de cohésion entre collègues/équipes en début et fin d'année
- Poursuivre et rendre plus fréquentes les rencontres sportives personnels/élèves
- Mise en place de l'amicale du personnel
- Proposer une heure banalisée pour favoriser les réunions d'équipes
- Création d'un référent accueil
- Mise en place d'une cellule d'écoute
- Mise en place d'un GEASE sur la base du volontariat
- Repas à thème lors de la demi-pension

AMELIORER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

- Présentation d'une séquence pédagogique aux parents
- Présentation des chefs-d'œuvre aux familles
- Exposition sur les retours de PFMP auprès des parents
- Diffusion d'une version « famille » du bouche à oreille
- Proposer des temps forts (café des parents, « family kermess »...
- Démocratiser l'utilisation de Pronote pour les familles, formation des parents
- Systématiser un appel téléphonique pour la remise des bulletins dès la seconde ou 3PM

Les indicateurs de réussite :

- Qualitatif : ressenti des professeurs principaux
- Quantitatif : évolution du taux d'absentéisme
- Enquête en fin d'année auprès des personnels
- Evolution du nombre de visite de PFMP non effectuées.
- Réussite des élèves (dont le français n'est pas la langue maternelle) lors des épreuves de français
- Evolution du nombre de candidature
- Questionnaire élève en seconde/3PM et en terminale (début et fin du parcours dans l'établissement)
- Qualitatif : enquête sur le ressenti des personnel
- Quantitatif: taux de mouvement des personnels
- Questionnaire parent

Le lycée, lieu d'apprentissage de la citoyenneté qui favorise l'accès à la culture et à l'expression personnelle pour tous dans le respect de soi et des autres

Eléments d'évaluation

Les membres du groupe de l'axe « : « Le lycée, lieu d'apprentissage de la citoyenneté qui favorise l'accès à la culture et à l'expression personnelle pour tous dans le respect de soi et des autres », ont établi un bilan des actions proposées dans le précédent projet d'établissement, à partir des objectifs suivants :

- *Développer les parcours dans les domaines culturels, artistiques et linguistiques*
- *Favoriser l'envie d'agir et de participer*
- *Promouvoir un comportement citoyen*

Environ 60% des actions proposées ont pu être mises en place au moins une fois au cours de ces années, même si elles ont été freinées ou empêchées par la pandémie du COVID.

Il a ainsi été dégagé trois pistes de travail :

- *Les actions mises en place et qui sont des points forts du projet d'établissement (24,7%)*
- *Les actions qui ont commencé à être mises en place et qui doivent être développées (34,6%)*
- *Les actions qui n'ont pu être réalisées (40,7%).*

L'arrivée des élèves en lycée, et notamment en lycée professionnel est un moment charnière dans la vie de nos jeunes. Ils entrent dans l'âge adulte et se préparent à être de futurs salariés et des citoyens. Le lycée professionnel Hélène Boucher a un rôle central à jouer pour faciliter ce passage vers l'autonomie et la responsabilisation de chacun.

Les enjeux relationnels et sociaux, ainsi que les changements de vie liés à la crise COVID ont mis l'Ecole au centre des apprentissages du vivre ensemble, du jeune citoyen et de son ouverture d'esprit sur le monde.

A partir de l'analyse du bilan précédent projet d'établissement, notre réflexion s'est donc basée sur trois idées principales qui nous permettront de définir différents objectifs :

- *Promouvoir et Responsabiliser au vivre ensemble*
- *Inciter à la curiosité et à l'ouverture sur le monde*
- *Former les futurs citoyens.*

OBJECTIFS

PROMOUVOIR ET RESPONSABILISER AU VIVRE ENSEMBLE.

Promouvoir le sport scolaire

- Adaptation des activités de l'AS à la demande des élèves
- Poursuivre la journée découverte des activités de l'AS pour les classes de 2nde en début d'année scolaire
- Développement des partenariats avec les différents clubs de la ville de Tremblay en France (rugby, basket-ball, handball, …)
- Mise en place d'une sortie en fin d'année pour les licenciés de l'AS et les membres de la MDL
- Participation à l'intégrathlon (foot inclusif, ceci foot, hand-basket,…)
- Développer la journée du sport scolaire en y associant d'autres classes ainsi que le personnel de l'établissement

Développer les activités et les clubs

- Maintien des clubs actuels : Echec, couture, lecture
- Développement de nouveaux clubs
- Développer les sorties culturelles et de loisirs via la Maison des Lycéens
- Institutionnaliser un temps de lecture pour l'ensemble de l'établissement
- Mettre en place des ateliers éphémères sur des thématiques diverses et variées qui intéressent les élèves (onglerie, pâtisserie, vie quotidienne, santé, …)
- Redynamiser et pérenniser le foyer (via les ventes)

Favoriser les actions de prévention

- Sensibiliser les élèves aux conduites à risque
- Mise en place et formation d'adultes au programme PHAR
- Développement du savoir-être des élèves par la maîtrise des codes de langage, favoriser la courtoisie et la politesse via des actions du CVL
- Former les élèves au PSC1 ou au SST
- Intervention d'associations extérieures, jeunes magistrats, de théâtre forum sur l'homophobie, l'antisémitisme, le complotisme, le sexisme et/ou la sexualité, l'égalité fille/garçon, …
- Présence dans le hall d'un panneau d'affichage sur la santé et le social
- Développer les journées à thème (une entre chaque période) : octobre rose, harcèlement, sida, ...

Travailler sur l'acceptation de soi, de l'autre et des différences

- Lutte contre les discriminations avec le renforcement de fonds documentaires
- Charte commune au vivre ensemble
- Mise en avant des journées "tenue d'embauche" pour travailler sur l'image que l'on a de soi et que l'on renvoie aux autres

Mise en place d'une journée "vivre ensemble"

- Rencontres sportives et de cohésion
- Rencontre d'échanges de pratiques par petit groupe d'élèves de différents niveaux et de même filière

INCITER A LA CURIOSITE ET A L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Donner du sens à l'usage des langues

- Continuer à nommer un référent langue vivante dans l'établissement afin de mettre en place des partenariats
- Poursuivre le développement du fond de livres en langues étrangères au CDI
- Enrichir le CDI avec d'autres supports en langues étrangères : DVD, CD,…
- Promouvoir les visionnages de films, séries, documentaires en VO sous titrés français
- Lors des sorties scolaires au cinéma, privilégier les films sous-titrés pour habituer les élèves aux différents accents
- Utilisation plus accrue du laboratoire de langue

Découvrir les cultures des pays étudiés

- Organiser des semaines thématiques à la cantine pour mettre en valeur différents pays
- Mise en place d'échange avec des établissements d'autres pays étrangers
- Séjours linguistiques

Mettre en avant la curiosité culturelle à travers différents arts

- Visite des salons du livre
- Amener les élèves à être des emprunteurs réguliers
- Développer l'accès au CDI pour les élèves : découverte systématique du CDI au classes arrivantes.
- Poursuive les actions lycéens au cinéma
- Poursuivre les partenariats avec les différentes structures proches du lycée (Théâtre Aragon, Odéon, théâtre de la Poudrerie, cinéma Jacques Tati…)
- Systématiser deux sorties culturelles par classe sur l'année dont un spectacle vivant

Développer la prise de parole et l'expression (orale et écrite) des élèves et de leurs idées

- Organisation de comités de lecture (speedbooking, booktube, podcast via la web radio, …
- Développer un regard critique des élèves face aux médias : interventions sur les fake news, les réseaux sociaux,
- **Création d'une web radio**
- Mise en place d'un "bouche à oreilles" dédié aux élèves, conçu et réalisé par et pour les élèves.
- Préparer la participation à Art Expro dès le mois de septembre

Créer et encourager des temps d'échanges et de vie collective

- Valorisation des productions d'élèves faites en art appliqués, aussi bien au CDI que dans l'établissement
- **Organisation d'une journée des talents**
- Présentation des différents projets de chef d'œuvre ou d'éducation à la santé au cours de journées à thème ou lors de la JPO

Visites multiculturelles

- Institut du Monde Arabe, Notre Dame de Paris, Mémorial de la "Shoas", Musée hébraïque, …
- Parcours de découverte de Montmartre et/ou architectural "les arènes de Lutèce"
- Etablir un calendrier des visites de musées en fonction des expositions annoncées

FORMER LES FUTURS CITOYENS

Consolider la formation et le rôle des délégués

- Pérennisation et automatisation de la formation des délégués avec plusieurs temps forts dans l'année
- Visite des institutions de la République : Sénat, Assemblée Nationale, Parlement de Strasbourg, …
- Sensibiliser les classes aux rôles de délégués
- Définition des fonctions des représentants des élèves. Former les délégués à leurs missions.
- Elections des représentants (délégués de classe, CVL et éco-délégués) "grandeur nature" afin de les préparer à leurs futurs rôles d'électeurs
- Faire connaître le CVL à tous les élèves.
- Réunir le CVL de manière régulière pour l'intégrer à la prise de certaines décisions.

Responsabiliser et impliquer les élèves dans la vie de l'établissement

- Impliquer les élèves dans les activités du midi
- Favoriser et mettre en avant la présence des élèves lors de temps forts au cours de l'année scolaire : JPO, Fête de fin d'année, …
- Mise en place de gestion autonome de salle de travail
- Intégration des élèves au sein des instances de l'AS et de son comité directeur (projets, mission, jeunes reporters)
- Systématiser une formation pour les élèves entrants sur l'ENT, la recherche documentaire et sur Euro presse
- Respect des locaux : toilettes, aménagement de la cour de récréation, organisation d'une journée "nettoyage du lycée" en fin d'année scolaire.

Promouvoir aux valeurs de la République

- Participation à la journée de la laïcité
- Contribuer à l'appropriation du règlement intérieur par les élèves aussi bien lors de sa redéfinition, que lors de la rentrée scolaire
- Développer un climat scolaire qui assure l'égalité entre chaque élève et notamment entre les filles et les garçons

Poursuivre la labélisation de l'établissement en E3D

- Mise ne place du tri sélectif à la cantine. Lutter contre le gâchis alimentaire dans le cadre de la restauration scolaire et la surconsommation sous toutes ses formes.
- Sensibiliser les usagers au respect de l'environnement sous toutes ses formes.
  - Recyclage de stylos, lunettes, bouchons, …
  - Mise en place de poubelles papiers dans chaque salle/bureau
- Renforcer le rôle des éco-délégués.

Développer le vestiaire et le cartable solidaire

- Local plus grand
- Local plus accessible et visible

Un lycée ouvert sur son environnement et soucieux de développer coopérations et partenariats

Le quatrième axe de notre projet d'établissement repose sur la valorisation de l'établissement et de ses filières, l'évolution de son offre de formation, ses relations avec le monde économique et professionnel mais aussi avec les collèges. Il vise également à définir la politique de communication entre l'établissement et les familles.

Ainsi, les objectifs qu'il fixe sont les suivants :

- *Objectif 1 : Elargir notre offre de formation*
- *Objectif 2 : Développer nos partenariats avec les entreprises et les chambres professionnelles et les structures de formation*
- *Objectif 3 : Développer nos collaborations avec les collèges et diversifier nos supports de communication pour promouvoir nos formations*
- *Objectif 4 : Impliquer et établir un rapport différent avec les familles*

OBJECTIFS

ELARGIR NOTRE OFFRE DE FORMATION

L'objectif 1 de cet axe du projet d'établissement est divisé en quatre sous-objectifs qu'il nous semble importants de conserver, à savoir :

A) Développer l'ouverture sur le monde professionnel
B) Donner du sens aux actions pour valoriser l'établissement et ses filières
C) Renforcer les relations avec tous les établissements scolaires (collèges, BTS, IUT…)
D) Elargir les offres de formation

Il s'agit donc de conserver l'ensemble des actions définies dans le précédent projet d'établissement en ajoutant les éléments suivants dans le volet « D : élargir les offres de formation » :

- Proposer un Bac pro Animation
- Proposer de nouvelles formation : TSMEL, UF2S, puis mention complémentaire EC2S.

Une réflexion sur l'évolution de l'offre de formation s'avère nécessaire l'idée est **d'ajuster davantage les formations proposées aux besoins locaux de main-d'œuvre sur notre territoire.**

Proposer une formation Bi Qualifiante Bac pro AGORA / BPJEPS et développer à terme une véritable filière « métier du sport » dans la voie pro.

- Mettre en place l'UF2S à la rentrée 2023
- Ouverture d'une mention complémentaire EC2S à la rentrée 2024

DEVELOPPER NOS PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISE ET LES CHAMBRES PROFESSIONNELLES ET LES STRUCTURES DE FORMATION

Favoriser les partenariats d'entreprises et tirer profit de la proximité d'une zone aéroportuaire

- Multiplier les rencontres avec des professionnels en dehors des temps de stage.
- Fidéliser les entreprises par différents biais : organiser un petit-déjeuner avec les professionnels de tous les secteurs.
- Maintenir le concept du trait d'union Ecole – Entreprise.
- Favoriser le développement de projets en partenariat avec les structures susceptibles d'accueillir nos élèves.
- Prévoir un budget pour recevoir et rendre visite à nos partenaires.

- Développer le fichier « Entreprises » existant sur Pronote.
- Création d'un poste dédié à entretenir les relations avec les entreprises (15h soit 5h par filière). *Ce poste permettrait de répondre à cette mission chronophage et à la difficulté de faire venir les entreprises au sein du lycée tout en développant la taxe professionnelle (sous-objectif C). Il s'agirait d'un(e) chargé(e) de communication externe.*

Développer, par le biais des entreprises, l'intérêt des élèves à l'apprentissage d'une langue étrangère

- Développer des liens avec des entreprises étrangères dans le cadre des PFMP.
- Réaliser une vidéo pour présenter les filières de notre établissement dans le cadre du Chef d'œuvre en français, en anglais et en espagnol. *Cette vidéo peut non seulement être transmise aux différents tuteurs de stages mais également aux enseignants du collège afin de promouvoir nos filières (objectif 3).*
- Mettre en œuvre des échanges avec des acteurs étrangers en lien avec les secteurs d'activité des différentes filières : séjours linguistiques, visite d'entreprises à l'étranger, correspondances avec des élèves de filières équivalentes aux nôtres à l'étranger.

Développer les partenariats culturels et professionnels pour favoriser les mobilités et les compétences transversales.

- **Favoriser la mobilité et l'ouverture internationale en encourageant les échanges linguistiques et culturels au bénéfice des élèves et des enseignants. (ERASMUS Pro)**
- Créer des partenariats avec des établissements étrangers, dans le cadre d'une coopération pédagogique, et développer des projets en faveur de la citoyenneté européenne.

Promouvoir la Collecte de la Taxe d'apprentissage

- Investir sur des moyens pour créer des plaquettes de qualité.
- Informer les enseignants, les familles et les élèves sur le fonctionnement et le but de la Taxe d'apprentissage.
- Promouvoir la participation à cette taxe dans les supports vidéos de présentation des filières diffusées à nos partenaires

DEVELOPPER NOS COLLABORATIONS AVEC LES COLLEGES ET DIVERSIFIER NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR NOS FORMATIONS

Valoriser notre établissement et ses filières auprès des collèges

- Revoir la JPO pour la rendre plus attractive : proposer la JPO en semaine afin de favoriser la venue des collégiens avec l'un de leurs professeurs. Inviter les parents des collégiens à se joindre à l'évènement. Favoriser la venue d'anciens élèves ou de professionnels afin d'animer des ateliers de découverte.
- Renforcer la réalisation de mini-stages au sein de notre établissement : repérage des journées pertinentes et entretien individuel à l'issue de la journée de mini-stage
- Favoriser le développement de projet en lien avec les collèges (chef d'œuvre sur la promotion des filières, …)

Renforcer les liens entre PP des collèges et enseignants du lycée afin d'informer les collégiens sur nos filières et leurs débouchés

- Rencontre des PP de 4ème et de 3ème au sein du lycée lors d'un déjeuner.
- Favoriser les échanges d'informations entre enseignants de notre établissement et PP des collèges : partage d'informations, réponses aux interrogations, éclairage quant aux contenues et débouchés des filières.

- Création et diffusion d'un document de présentation de notre lycée, de nos filières et de leurs débouchés.
- Poursuivre notre implication dans l'organisation du forum de la voie pro proposée aux collège et lycée du district 4

Améliorer nos outils de communication

- Budgétiser dans le développement du site web de notre établissement afin de valoriser les actions menées.
- Actualiser et alimenter le site web du lycée dans le but de le rendre attractif.
- Créer un fichier des anciens élèves.
- Utiliser les réseaux sociaux comme outils de promotion et de diffusion de supports de présentation des filières en s'appuyant sur les compétences de nos élèves dans ce domaine.

IMPLIQUER ET ETABLIR UN RAPPORT DIFFERENT AVEC LES FAMILLES

Revoir les modalités de rencontre avec les familles

- Mettre en place des réunions personnalisées par classe pour présenter les attendus de l'année et de la filière afin de favoriser l'insertion des parents dans le projet professionnel et dans la réussite scolaire de leur enfant (en début d'année).
- Supprimer la remise des bulletins de mi- trimestre pour les classes de 3ème et de seconde.
- Inviter les parents lors des JPO pour favoriser un climat de confiance.
- Lors des réunions parents/profs, planifier des temps de rencontres dédiées avec les familles des élèves en difficulté : mettre en avant le projet professionnel de l'élève, valoriser davantage sa progression dans l'acquisition des compétences et les comportements professionnels pour donner du sens à sa réussite scolaire.

Etablir et conserver la communication avec les familles.

- Mise en place d'une Charte de l'élève en lien avec les parents : définir les objectifs et les attendus mais également rendre plus lisible les axes de progrès en termes de comportement et d'apprentissage (à inclure dans le carnet de liaison par exemple).
- Favoriser l'utilisation des réseaux des parents pour toutes les filières (plaquette, mutualiser, relations professionnelles).
- Revoir la liaison avec les parents d'élève : définir les déplacements incontournables de l'année.
- Informer les parents sur l'outil Pronote afin de maintenir une communication constante via son utilisation.